

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Hôtel de Ville de Libreville : "Pour une gouvernance locale transparente"

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

NO M M É Le 6 septembre dernier, le général de brigade Jude Ibrahim Rapontchombo a été installé hier dans ses nouvelles fonctions. C'était en présence de la gouverneure de la province de l'Estuaire, Marie-Françoise Dickoumba.

Avant d'être renvoyé à l'exercice de ses fonctions, le nouvel édile de Libreville a reçu des mains de la présidente sortante du Conseil municipal de la commune éponyme, Christine Mba Ndutume-Mihindou les dossiers et autres rapports de ladite institution. Tout en félicitant le promu, cette dernière n'a pas manqué de lui signifier sa disponibilité en cas de besoin. Non sans inviter les conseillers et autres agents municipaux à se mettre à l'entière disposition du délégué spécial en charge de la commune de Libreville et d'exposer à la nouvelle équipe municipale les défis à relever à court terme. Notamment l'apurement de la dette de l'Hôtel de Ville envers la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

L'actuel premier citoyen de la capitale gabonaise mesure l'importance des enjeux. "Mon objectif en tant que délégué spécial sera de travailler avec détermination et intégrité pour répondre aux besoins de la population, pour favoriser une gouvernance locale qui soit à la hauteur des aspirations de notre commune", a-t-il affirmé. Avant d'ajouter : "Pour cela je veillerai à ce que toutes nos actions et décisions soient prises dans l'intérêt supérieur de la population de Libreville. La transparence sera notre boussole et nous mettrons tout en œuvre conformément à la feuille de route qui nous

a été remise".

Des propos qui ne sont pas de vains mots si l'on s'en tient à la forte présence des "corps habillés" à la mairie centrale de Libreville depuis la nomination de l'ancien gouverneur militaire de la Place de Libreville. Celui qui capitalise trente-six (36) ans de bons et loyaux services au sein des forces de défense, particulièrement l'Armée de terre.

Né le 5 janvier 1963, Jude Ibrahim Rapontchombo dispose également d'une solide expérience administrative acquise au Gouvernorat militaire et au cabinet du ministre de la Défense nationale où il exerçait jusqu'à sa nomination en qualité de délégué spécial de la commune de Libreville. Marié et père de 5 enfants, ce "Saint-Cyrien" est présenté par les siens comme un homme pondéré sachant toutefois manier aussi bien le bâton que la carotte.



Le délégué spécial de la commune de Libreville installé dans ses nouvelles fonctions par le gouverneur de la province de l'Estuaire.

En attendant la suite...

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

À la nomination, le 6 septembre dernier, comme délégué spécial à la mairie de Libreville du général de brigade Jude Ibrahim Rapontchombo, nombreux se sont souvenus de l'année 2008 lorsque, à la fin du mandat des élus locaux (conseillers municipaux et conseillers départementaux), le gouvernement avait décidé de mettre des délégations spéciales à la tête des collectivités locales. C'est ainsi qu'avaient émergé de nouveaux responsables dans les bureaux des Conseils locaux.

Depuis le 6 septembre courant donc, d'aucuns pensent à tort ou à raison que la nomination de ce haut gradé de l'armée s'inscrit dans cette logique. Et que, par conséquent, d'autres personnalités militaires et/ou



L'Hotel de Ville de Koula-Moutou.

civiles devraient être promues à la tête d'autres municipalités et autres conseils départementaux. Sera-t-il le cas ? Les autorités du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) vont-elles se limiter à la mairie de Libreville, il est vrai la plus grande sur tous les plans ? Rien d'officiel n'ayant été dit à ce sujet, toute réponse donnée à ces

questions demeure du domaine de la spéculation.

Tout compte fait, il convient de rappeler qu'en 2008, l'instauration des délégations spéciales dans les mairies et les Conseils départementaux avaient fait l'objet d'une ordonnance. Lequel texte fixait le nombre de membres des bureaux des Conseils locaux, ainsi que leurs attributions.

Si on reste dans la même logique qu'en 2008, le général Jude Ibrahim Rapontchombo devrait alors être assisté par des adjoints. Tout comme les autres délégués spéciaux qui seraient éventuellement nommés dans les autres Conseils locaux.

Il faut espérer que l'opinion en saura davantage dans les jours ou les semaines à venir.

Photo: DR

Photo: DR